



**PRÉFET
DE LA RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 31 octobre 2024

Face aux changements climatiques à La Réunion : donnez votre avis !

Grande consultation du public jusqu'au 30 novembre 2024

Les urgences climatiques, énergétiques et environnementales nous imposent une accélération des efforts collectifs pour baisser nos émissions de gaz à effet de serre, réduire nos pressions sur la biodiversité et mieux gérer nos ressources essentielles.

Les habitants, les associations et les acteurs socio-économiques de La Réunion sont invités à participer à la construction de la planification écologique de leur territoire, en donnant leurs idées et leurs attentes sur la plateforme <https://cop-reunion.cap-collectif.com/> :



Planifier aujourd'hui, c'est proposer à chacun - citoyens, collectivités locales, entreprises, associations - un chemin pour réussir collectivement et individuellement à réduire notre empreinte écologique et nous projeter dans un monde habitable, juste et désirable. Un chemin où chacun trouve sa place et dispose de leviers d'actions à la hauteur de ses moyens, de ses compétences et de son impact.

Lancée le 8 décembre 2023 à La Réunion avec la première conférence des parties (COP), la territorialisation de la planification écologique s'est poursuivie durant l'année 2024 avec l'établissement d'un diagnostic territorial. Les éléments marquants de ce diagnostic sont à retrouver sur la plateforme participative.

Avec les nouvelles idées qui seront déposées d'ici le 30 novembre, une feuille de route sera construite pour donner à La Réunion une vision écologique à l'horizon 2030.

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 407 419 / 434 / 457

Courriel : communication@reunion.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr/ / Twitter – Facebook – Instagram - LinkedIn : @Prefet974

Sollicitations presse : <https://wkf.ms/3kc53kb>